



PARTENAIRES 12-18/ÉRABLE : LE LOISIR À LA RESCOUSSE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Par Gilles Cayer, B.A., directeur général de Partenaires 12-18

VOLUME 9, NUMÉRO 8 - 2011

Parmi les multiples façons de s'engager sur le plan social, le loisir constitue un moyen susceptible d'intéresser particulièrement les jeunes. Il est donc possible de s'en servir comme outil d'intervention et d'apprentissage pour former les citoyens de demain. Miser sur le dynamisme des jeunes pour prendre la relève dans les municipalités rurales est le défi qu'a brillamment relevé l'organisme communautaire Partenaires 12-18/Érable !

Les nombreux prix remportés par Partenaires 12-18 confirme la pertinence de l'action sur le terrain auprès des jeunes. Dans le secteur de la promotion de la santé, l'organisme a remporté le prestigieux prix Persillers-Lachapelle. Dans le secteur du développement rural, Partenaires 12-18 s'est démarqué en remportant le Prix québécois de la citoyenneté Claire-Bonenfant de même que le prix international Condorcet-Aron (Belgique). Dans le secteur du loisir, l'organisme s'est particulièrement illustré en obtenant le Prix québécois du Mérite municipal ainsi que le Prix Hommage bénévolat Québec. L'OQL est heureux de présenter ce bon coup dans le présent bulletin.

SOURCE DU MODÈLE

Fondé en 1994, Partenaires 12-18/Érable a pour champ d'intervention sept municipalités de moins de 2000 habitants sises sur le territoire de la MRC de l'Érable ainsi que quatre municipalités de la MRC d'Arthabaska voisine. Mais sa portée est loin de se limiter à ce territoire : les demandes affluent de tout le Québec pour prendre connaissance du modèle d'intervention original développé et peaufiné au cours des 17 dernières années. Ce modèle s'appuie essentiellement sur un fonctionnement démocratique et le partenariat local, sur une philosophie et des principes d'intervention à respecter, ainsi que sur des résultats probants.

LA BASE : UNE ORGANISATION JEUNESSE DÉMOCRATIQUE ET LE PARTENARIAT LOCAL

Rompant avec le modèle traditionnel de la maison de jeunes, Partenaires 12-18/Érable propose une façon de fonctionner mieux adaptée aux petites communautés rurales. Cette approche novatrice s'articule essentiellement autour de l'engagement des jeunes dans des projets qu'ils proposent et gèrent eux-mêmes. Plutôt que de chercher à mettre sur pied un local où les jeunes vont à rassembler, Partenaires 12-18/Érable encadre la formation d'un comité jeunesse dans chaque municipalité rurale de la MRC. Ce comité, qui doit rendre des comptes, est par la suite soutenu par un « accompagnateur » adulte

qui se déplace d'une municipalité à l'autre afin d'aider les jeunes à réaliser leurs activités.

Dès qu'ils atteignent l'âge de 12 ans et jusqu'à la fin de leur dix-septième année, les jeunes deviennent automatiquement membres de l'assemblée générale du comité jeunesse de leur municipalité. Les comités 12-18 fonctionnent comme des conseils d'administration. Leurs dirigeants sont élus lors d'une assemblée générale convoquée à cette fin. Les postes à combler sont ceux de président, vice-président, secrétaire, trésorier et responsable des relations publiques. Les autres adolescents élus, selon le nombre prévu au règlement, siègent comme administrateurs. Le Comité des 12-18 devient ainsi le moyen par lequel les adolescents(es) deviennent actifs dans la vie de leur municipalité.

Ce sont les administrateurs de chaque comité 12-18 qui reçoivent, étudient et évaluent les projets à réaliser. Ensemble, ils essaient d'organiser et de promouvoir différentes activités saines physiquement, intellectuellement ou moralement, qui demandent la participation de plusieurs autres jeunes et, parfois, d'autres organismes ou instances de la municipalité.

Les jeunes administrateurs de chaque comité municipal se rencontrent officiellement une fois par mois en compagnie de « l'accompagnateur » de Partenaires 12-18/Érable pour mettre au point leurs projets, faire le suivi de leurs activités et prendre les décisions importantes relatives à la poursuite de leurs réalisations.

Chaque cellule Partenaires 12-18 est autonome et doit compter sur la synergie entre les ressources de chacune des collectivités locales où elle

s'implante. Ainsi le monde municipal, le monde scolaire, le milieu associatif et institutionnel des différentes communautés s'associent aux jeunes pour leur permettre de réaliser des actions concrètes. La concertation, le partenariat et la participation de l'ensemble des acteurs du milieu sont donc requis pour soutenir l'implantation d'une cellule Partenaires 12-18 dans toute municipalité qui en fait la demande.

LE CŒUR : LES PRINCIPES ET LA PHILOSOPHIE D'INTERVENTION

Au cours des années, plusieurs régions du Québec ont implanté ou tenté d'implanter une cellule Partenaires 12-18. Certains promoteurs n'ont pas réussi parce que, sur le terrain, ils ont concentré leur énergie à tenter de mettre sur pied un local où les jeunes se rassembleraient, et ils en ont fait une fin en soi. Les principes et la philosophie d'intervention de Partenaires 12-18 préconisent une approche différente.

C'est le concept de *participation des jeunes* qui est au cœur de l'intervention de Partenaires 12-18/Érable. « Une participation concrète de la jeunesse comprend une reconnaissance et une culture des forces, des intérêts et des capacités des jeunes gens en leur fournissant des possibilités tangibles de participer à la prise de décisions les touchant à des niveaux individuels et systémiques. » (Agence de la santé publique du Canada, 2001 :1) L'implantation d'une cellule Partenaires 12-18 est impossible sans la participation active des jeunes.

Pour les communautés locales, l'application du concept de participation requiert trois conditions essentielles :

- Reconnaître les jeunes comme groupe social dans leur municipalité.
- Reconnaître la capacité des jeunes à se prendre en main et à s'organiser pour répondre à leurs besoins.
- Reconnaître la contribution des jeunes au mieux-être des communautés locales.

La participation est encouragée et soutenue sur le terrain par des intervenants qui jouent un rôle *d'accompagnateur* auprès des jeunes, dans le cadre d'une approche mobilisatrice, axée sur leur implication dans l'organisation des activités plutôt que sur la simple consommation de ces mêmes activités.

La philosophie d'intervention des accompagnateurs et les actions de Partenaires 12-18/Érable auprès des jeunes sont fondées sur les valeurs suivantes :

- le développement de l'autonomie et du sens des responsabilités des jeunes;
- le respect des personnes et des équipements collectifs;
- la créativité, la fierté et l'autocritique;
- un fonctionnement démocratique;
- le développement de la citoyenneté et du sens critique.

DES RÉSULTATS PROBANTS : POUR LES JEUNES ET LA COLLECTIVITÉ

Partenaires 12-18/Érable intervient à la fois sur les jeunes et sur la collectivité. Directement sur les jeunes eux-mêmes en renforçant leurs capacités individuelles d'agir. Indirectement sur

leur milieu de vie en les outillant pour améliorer leurs propres conditions de vie et, par ricochet, celles de l'ensemble de leur communauté.

L'étude « *Participation sociale chez les adolescents : évaluation de l'approche Partenaires 12-18/Érable* » (Bélanger, 2008) a mis en lumière que les jeunes qui s'impliquent activement dans leur communauté acquièrent des connaissances et des habiletés qui en font des citoyens engagés et responsables. Ils développent un fort sentiment d'appartenance à leur communauté et provoquent des changements dans leur environnement social.

Devenus adultes, une forte proportion des jeunes qui se sont impliqués dans les comités 12-18 poursuivent leur engagement en donnant du temps dans diverses organisations. Comparativement à la moyenne des jeunes, ils se présentent aux urnes pour les élections municipales, provinciales et fédérales dans des proportions qui dépassent largement le taux de participation électorale habituel.

Les résultats de toutes ces années de travail sur le terrain commencent à se faire sentir dans les municipalités rurales de la MRC de l'Érable. Selon l'étude citée précédemment, 50 % des jeunes qui se sont impliqués dans Partenaires 12-18/Érable demeurent dans la MRC de l'Érable ou reviennent s'y établir, alors que le taux de rétention connu ne s'établit qu'à 25 %.

Il apparaît également que les comités 12-18 ont modifié le cadre de vie (services aux jeunes, loisirs) de leur municipalité, le milieu de vie (vie communautaire stimulante), la visibilité et la crédibilité des jeunes des milieux ruraux.

Plusieurs des jeunes qui se sont impliqués dans Partenaires 12-18/Érable ont été élus au conseil municipal de leur municipalité. Déjà, ils deviennent des agents de changement et de progrès dans leur milieu.

UN POTENTIEL À DÉVELOPPER

Au cours des 17 dernières années, Partenaires 12-18/Érable a développé et expérimenté sur le terrain un modèle d'organisme jeunesse efficace et efficient qui pourrait être implanté dans toutes les régions rurales.

Le modèle Partenaires 12-18 favorise l'émergence d'une relève citoyenne compétente pour les municipalités rurales en permettant aux jeunes d'expérimenter les différents processus de la vie démocratique dans le cadre de leur propre structure organisationnelle. Mais plus que tout, les jeunes et les adultes qui bénévolement s'engagent dans des actions pour améliorer leur milieu de vie apprennent qu'ils possèdent la capacité d'améliorer leur qualité de vie en exerçant leur pouvoir de citoyen.

Le tissu social « tricoté serré » des petites localités et le mode de fonctionnement prôné par

Partenaires 12-18/Érable permettent à une bonne majorité des jeunes d'une municipalité rurale de participer activement à la vie communautaire. De plus, la souplesse du modèle d'intervention, axé sur l'accompagnement, permet à chacun des milieux de l'adapter à la réalité locale en tenant compte des ressources existantes sur le territoire desservi.

Le porte-parole de l'organisme, l'humoriste Pierre Légaré, dit à cet effet : « Cet organisme, salué et récompensé par de nombreux prix, a une approche que je n'ai vue nulle part ailleurs, consistant à impliquer les 12-18 ans dans leur milieu, leur école, leur village, leur région, la vôtre. Non seulement on observe alors un meilleur "accrochage" scolaire et le règlement durable de divers problèmes personnels, familiaux ou sociaux chez ces jeunes, mais ce qu'on voit aussi apparaître, ce sont des leaders qui, une fois devenus adultes, le seront dans les sphères sociale, économique, culturelle, sportive, politique de leur région, y resteront et s'y impliqueront. »

Finalement, le modèle Partenaires 12-18 renvoie à une stratégie de développement des communautés visant le bien-être collectif dans ses dimensions économique, sociale, culturelle et politique.

SOURCE ET RENSEIGNEMENTS :

Gilles Cayer, B.A., directeur général

109, rue Beaudoin

Lyster (Québec) G0S 1V0

Téléphone : (819) 389-5869

Courriel : gcayer@p1218.org

Site Internet : www.p1218.org